



HAL
open science

”La saucisse que ça fait une heure que je te dis que je vais la manger” : Eléments pour une étude des stratégies d’encodage des propositions relatives non standard

Joël Gapany, Denis Apothéloz

► **To cite this version:**

Joël Gapany, Denis Apothéloz. ”La saucisse que ça fait une heure que je te dis que je vais la manger” : Eléments pour une étude des stratégies d’encodage des propositions relatives non standard. *TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 1993, Le traitement des données linguistiques non standard. M.-J. Reichler-Béguelin (éd.), 20, pp.125-137. hal-00870374

HAL Id: hal-00870374

<https://hal.science/hal-00870374>

Submitted on 11 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

« *La saucisse que ça fait une heure que je te dis
que je vais la manger* » :

Éléments pour une étude des stratégies d'encodage des propositions relatives non standard¹

Joël Gapany, Denis Apothéloz
Universités de Neuchâtel et de Fribourg, Suisse

1. Définitions: morphème démarcatif et pivot

Les linguistes s'accordent pour reconnaître deux fonctions conjointes aux pronoms relatifs:

1) La première consiste à marquer, en quelque sorte matériellement, le branchement de la proposition relative sur l'antécédent et, par là même, à signaler le début de la relative; autrement dit à indiquer son statut de proposition subordonnée. On dira donc du pronom relatif qu'il «contient» un *morphème démarcatif*.

2) La deuxième consiste à indiquer la fonction syntaxique, dans la proposition relative, de l'élément qui représente l'antécédent dans cette proposition. Cette indication est rendue possible par le fait que le pronom relatif n'est pas seulement un démarcatif; il comporte aussi un élément anaphorique et peut être fléchi. On appellera cet élément le *pivot* de la relative.

Il découle de ce qui précède que dans les relatives standard, l'élément appelé *pronom relatif* résulte en fait de l'amalgame de deux morphèmes: un démarcatif, que nous noterons /qu-/, et un pivot, c'est-à-dire un anaphorique.

Cette analyse est déjà sous-jacente à l'appellation de *pronoms conjonctifs* que recevaient autrefois les pronoms relatifs². On trouve une description analogue chez Damourette et Pichon (1940), qui parlent de

¹ Recherche financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et dirigée par A. Berrendonner (subside n° 12-27794.89). Nous remercions A. Berrendonner et M.-J. Reichler-Béguelin d'avoir lu une première version de ce travail et de nous avoir fait part de leurs remarques.

² Par exemple dans la *Grammaire* de Condillac, selon Girault-Duvivier (1827: 336).

«strument subordinatif» et de «conséquent» pour désigner ce que nous appelons démarcatif et pivot, et chez Gadet (1989) notamment.

Nous allons principalement nous intéresser dans cet article aux différentes façons dont les locuteurs traitent le pivot.

2. Relatives non standard

On trouve en effet dans la réalité de la parole quotidienne, avec il est vrai des fréquences variables, des propositions relatives qui ne correspondent pas à la description qui vient d'être faite. Ces relatives «non standard» sont le plus souvent sanctionnées négativement par la norme. On va voir toutefois qu'il est aisé de rendre compte de leur syntaxe au moyen des notions de démarcatif et de pivot.

Pour l'essentiel, les relatives non standard se répartissent en trois types syntaxiques:

- 1) absence d'amalgame entre le démarcatif et le pivot
- 2) absence de pivot
- 3) dédoublement du pivot.

2.1. Absence d'amalgame entre le démarcatif et le pivot

Ces relatives ont comme élément initial le démarcatif «pur» (*que*), et le pivot y figure à la même place que dans une proposition indépendante. En voici deux exemples.

- (1) Une histoire dont on n'a jamais été témoin, **qu'**on a entendu parler d'elle. (Oral)³
- (2) C'est toi **que** je t'aime. (Les Inconnus)

A la suite de Guiraud (1966), on parlera ici de *décumul* du relatif.

2.2. Absence de pivot

Il peut aussi arriver que le pivot soit absent. Seul subsiste alors le démarcatif. Ces relatives seront désormais qualifiées de *défectives*. (3) et (4) ci-dessous sont des exemples de défectives:

- (3) "Parbleu !" fait Joigneau, du ton **qu'**il aurait dit: "Compris !". (Martin du Gard).
- (4) Le poète a accès à un monde **que** le commun n'a pas accès. (Oral)

La fonction du pivot étant, comme on l'a signalé, de spécifier un rapport syntaxique, son absence peut induire une ambiguïté. Ainsi l'exemple (5) peut être interprété comme (5a) ou comme (5b)⁴.

- (5) L'homme que tu as parlé récemment.
- (5a) L'homme dont tu as parlé récemment.
- (5b) L'homme à qui (avec qui) tu as parlé récemment.

2.3. Dédoublement du pivot

Ces relatives combinent le phénomène de l'amalgame (comme les relatives standard) et celui de la présence du pivot à l'intérieur de la relative (comme les relatives par *décumul*). En voici quelques exemples.

- (6) Il paraît que c'est un endroit où on y mange mal. (Oral, 1992)
- (7) Il fait la connaissance d'une fille à **qui** il lui apprend une pièce indienne. (Copie d'élève)
- (8) Ce mot, **auquel** Dieu sait quel sens elle lui attribuait, rendit malade la tante Naja. (Ismail Kadaré. Trad. frçse)

Cette double réalisation du pivot a pour conséquence que la fonction syntaxique de l'antécédent par rapport au verbe de la relative est indiquée deux fois: dans le pronom relatif et à l'intérieur de la relative. Raison pour laquelle on parlera ici de relatives *par pléonasme*.

2.4. Cas ambigus

³ Les exemples non suivis d'une indication de la source ont été construits pour les besoins de la démonstration.

⁴ Selon Deulofeu (1981: 174), le fait de laisser le rapport syntaxique sous-spécifié peut «être une ressource intéressante» pour le locuteur.

La forme *que* admet deux analyses morphologiques: elle réalise en effet soit le démarcatif /qu-/ «à l'état pur»; soit l'amalgame de ce démarcatif avec un pivot: /qu-/ + *le*, *la*, ou *les*. Il en découle qu'une proposition relative aussi banale et respectueuse de la grammaire que...

(9) Les fleurs que j'ai cueillies sont rouges

...est susceptibles de deux analyses syntaxiques, selon qu'on interprète la forme *que* comme l'amalgame de /qu-/ + *les* (relative standard) ou comme réalisation de /qu-/ tout court (relative déficiente). Il en va de même quand on a à la fois la forme *que*, plus le pivot à l'intérieur de la relative, et que ce pivot est objet direct du verbe. La relative est alors susceptible d'être analysée syntaxiquement soit comme décumul, soit comme pléonasme. En ce sens, (10) est ambigu et peut être interprété comme (10a) ou comme (10b), selon que *que* réalise /qu-/ ou /qu-/ + *te*.

(10) C'est toi **que** je t'aime (Les Inconnus)

(10a) C'est toi {/qu-/} je t'aime. [décumul]

(10b) C'est toi {/qu-/ + *te*} je t'aime. [pléonasme]

3. Modélisation

Berrendonner (1992) montre qu'il est possible de rendre compte formellement des quatre types syntaxiques de relatives (standard, par décumul, déficiente, par pléonasme) à l'aide de deux opérations seulement. En prenant les relatives par décumul comme type de base, on peut en effet définir les deux opérations suivantes:

- 1) Copie du pivot en tête de la proposition et amalgame avec le démarcatif.
- 2) Effacement du pivot d'origine.

Ce qui conduit à définir les quatre types syntaxiques de la façon suivante (cf. Tab. 1).

	Copie et amalgame du pivot	Effacement du pivot d'origine
Standard	+	+
Pléonasme	+	-
Déficiente	-	+
Décumul	-	-

Tab. 1 — Les 4 types syntaxiques de relatives.

— Le type *standard* est obtenu par la réalisation de ces deux opérations;

— le type *pléonasme* est obtenu par réalisation de la première opération seulement (copie + amalgame, mais pas d'effacement du pivot d'origine);

— le type *déficiente* est obtenu par réalisation de la deuxième opération seulement (pas de copie + amalgame, mais effacement du pivot);

— le type *décumul* résulte de la non-réalisation de ces deux opérations (ni copie + amalgame, ni effacement).

4. Rendement pragmatique des relatives non standard

On vient de voir qu'un système de règles simple permet de rendre compte de façon unifiée des relatives standard et non standard du français. Par ailleurs les faits montrent que les structures non standard sont bien attestées, y compris à l'écrit. On peut donc considérer que la syntaxe des relatives du français est un domaine qui présente des *faits de variation*; et que, quelle que soit la pression de la norme, les sujets parlants sont confrontés à des choix de structures. C'est à explorer les contraintes qui orientent ces choix qu'est consacrée la suite de cet article.

4.1. Contraintes syntaxiques : le Principe du « A-sur-A »

Selon la Théorie du Gouvernement et du Liage (GB), les exemples (11) et (12) ci-dessous transgressent une condition sur les transformations connue sous le nom de «Principe du A-sur-A» (ci-après A/A).

- (11) *La maison dont je me suis abrité sous le porche a brûlé.
 (12) *Un auteur dont on s'est récemment intéressé aux œuvres me confiait...

Tel qu'il est formulé dans sa première version, ce principe établit qu'il est interdit de relativiser le SP (= syntagme prépositionnel) complément du nom des exemples (11) et (12) sans également déplacer en tête de la relative le SP de rang supérieur dans lequel il est inclus; cf. les exemples «grammaticaux» (13) et (14):

- (13) La maison sous le porche de laquelle je me suis abrité a brûlé.
 (14) Un auteur aux œuvres de qui on s'est récemment intéressé...

Cependant, ce principe a donné lieu à controverses. En effet, certaines structures qui ne le respectent pas sont jugées parfaitement grammaticales par les locuteurs. C'est ainsi qu'on peut relativiser un complément du nom enchâssé dans un complément prépositionnel phrastique, comme dans (15), ou enchâssé dans le complément partitif d'un SN, comme dans (16) (Godard 1988: 49-51).

- (15) Un roman dont je tiens à lire la fin avant ce soir.
 (16) Une classe dont la plupart des élèves sont brillants.

Certains auteurs ont naturellement songé à proposer une nouvelle version du Principe A/A, qui en limiterait l'application à des configurations syntaxiques bien définies; ainsi, Kayne (1975: 116-117) en restreint le domaine de validité aux structures telles que (11) ou (12), dans lesquelles il est théoriquement possible de relativiser soit le génitif seul, soit le complément prépositionnel entier (ce qui est évidemment impossible avec un complément phrastique).

Cependant, les données empiriques infirment partiellement les analyses de Kayne car il semble délicat de relativiser un SN [+datif] ou [+génitif] enchâssé dans un complément phrastique introduit par la préposition *pour*. Ainsi, un énoncé tel que (17) sera vraisemblablement jugé agrammatical par la majorité des locuteurs:

- (17) Un type à qui j'ai voté pour attribuer 500 balles. (Oral)

Or, quelle pourrait être la justification de ce jugement? Les uns, nombreux sans doute, affirmeront que la préposition choisie pour marquer le cas du pronom relatif est incorrecte, puisque le syntagme *à qui* est (obligatoirement) complément du verbe *voter*; les autres, les plus «linguistes» peut-être, soutiendront que le relatif a une forme acceptable... mais qu'il ne peut être attaché au verbe *attribuer* dont il devrait normalement dépendre. Mais le point de vue des locuteurs, quel qu'en soit par ailleurs le motif, sera toujours déterminé par le sentiment que le complément du verbe *attribuer* ne peut être déplacé en tête de proposition.

Bref, même s'il est apparemment difficile de donner une formulation universelle du Principe A/A, il demeure que dans un certain nombre de cas au moins, le déplacement d'un SN [+Génitif] ou [+Datif] hors d'un complément prépositionnel est soumis à une condition spécifique.

Or, entre (11) et (17), une différence cruciale apparaît immédiatement: alors qu'il existe une alternative «bien formée» à l'exemple (11), il n'est en revanche pas certain qu'un locuteur verrait en (18), forgé sur le modèle de (13), une structure parfaitement correcte:

- (18) Un type pour attribuer 500 balles auquel j'ai voté.

Schématiquement, on pourrait ainsi admettre que la construction d'une relative est soumise à deux ensembles de contraintes: un ensemble C_1 de contraintes spécifiques qui requièrent que soient exécutées les deux opérations définies au paragraphe 3 *supra*; un ensemble C_2 de contraintes générales qui en exclut l'application et qui peut donc théoriquement entrer en conflit avec C_1 . Or, chaque fois que cela arrive, les locuteurs en sont réduits à développer une stratégie plus ou moins *ad hoc*, i.e. à sacrifier l'une des contraintes au profit de sa concurrente. C'est pourquoi la relative standard de (17), dans laquelle C_1 est respectée au détriment de C_2 ($C_1 > C_2$), n'est pas forcément une meilleure solution que le décumul de (19) ($C_2 > C_1$); d'un certain point de vue, ce dernier offre même l'avantage d'éviter un déplacement problématique, en tête de proposition, du pivot de la relative.

- (19) Son père avait fait encadrer deux mauvais griffonnages signés d'elle, et qu'il fallait être son père pour leur trouver quelque intérêt. (Cité dans Damourette et Pichon)

Enfin, les pléonasmes de (20) et (21) résultent peut-être d'une tentative désespérée pour essayer de satisfaire les deux contraintes en même temps... au risque d'ailleurs de n'en respecter aucune.

(20) Ce sont là des questions **auxquelles** nous laisserons à d'autres le soin d'y répondre. (Copie d'élève)

(21) Et ne parlons pas de la salle modulable **dont** l'affectation ni même le financement de **son** installation ne sont encore définis. (presse)

Les exemples (17) à (21) et l'analyse que nous en avons proposée permettent de tirer quelques conclusions sur les emplois des relatives non standard:

1° *Les relatives non standard n'apparaissent pas «n'importe où»*. Nous avons en effet tenté de montrer que la présence de contraintes opposées dans un contexte donné peut favoriser l'utilisation de ces relatives. Par conséquent, nous nous démarquons non seulement des théories qui voient dans les traditionnelles «fautes» des accidents de performance plus ou moins aléatoires, mais encore des approches qui ont voulu mettre en rapport variantes non standard et niveau socioculturel des locuteurs⁵.

2° *Dans un même contexte, plusieurs solutions sont possibles*. En effet, nous avons remarqué que les locuteurs hiérarchisent différemment les contraintes C₁/C₂, i.e. en produisant une relative standard ou un décumul; si l'on admet que la structure syntaxique de (20) et (21) est comparable à celle de (17), on peut ajouter à ces deux possibilités les pléonasmes⁶. En d'autres termes, dans des contextes apparemment identiques, les locuteurs jugent bon tantôt de respecter le Principe A/A, tantôt de ne pas le respecter.

⁵ Deulofeu (1981), notamment, présente les différents traitements auxquels ont donné lieu les relatives non standard.

⁶ En (21), le pivot de la relative est représenté par le déterminant *son* qui doit être analysé comme un génitif (*de* + pronom). La structure est soumise au Principe A/A puisque le pivot est complément du SN *l'installation*, qui est lui-même complément du SN *le financement*. A côté de (21), on trouve des exemples dans lesquels les contraintes sur la relativisation ont été respectées au détriment du Principe A/A:

(a) Vous saviez qu'aucun trafic important ne passerait plus par le trajet **dont** vous acceptiez cependant d'étudier les possibilités de restauration. (P. Benoît, *L'Atlantide*, p. 68)

4.2. Le Principe A/A : une contrainte pragmatique ?

Est-il envisageable d'expliquer cette variation? En grammaire générative, le fait de respecter un principe est l'une des propriétés caractéristiques des énoncés grammaticaux, et l'on pourrait à la rigueur admettre qu'un locuteur produit (13) plutôt que (11) parce qu'il a intégré à sa compétence la contrainte A/A. Mais cette hypothèse est évidemment falsifiée par un exemple comme (19) qui respecte apparemment la contrainte A/A sans pour autant être «grammatical». C'est pourquoi il serait vain de vouloir définir, par exemple, un principe qui permette de faire une distinction entre les énoncés (15) et (17) au niveau structurel.

(15) Un roman **dont** je tiens à lire la fin avant ce soir.

(17) Un type à qui j'ai voté pour attribuer 500 balles.

En revanche, il est possible qu'en (17) le déplacement du pivot en tête de proposition viole une contrainte *pragmatique*, et que la phrase soit *inacceptable* plutôt qu'agrammaticale. Nous voulons dire par là qu'un locuteur peut sans doute relativiser un SN [+Datif] enchâssé dans un complément phrastique en *pour* — au risque cependant de produire, pour des raisons qu'il reste à expliquer, un énoncé difficilement compréhensible. Toutefois, si les effets du «Principe de coopération» (Grice 1979) se développent jusqu'en syntaxe, il est vraisemblable d'admettre que les sujets parlants vont généralement tenter de minimiser ce genre de risques en renonçant à déplacer le pivot de la relative. En d'autres termes, on peut faire l'hypothèse qu'en présence d'une contrainte (pragmatique) sur le déplacement du pivot, le locuteur utilisera de préférence une relative non standard qui remplira dès lors, dans ce contexte particulier, une fonction pragmatique déterminée. Nous allons maintenant illustrer la notion de fonction.

4.3. La fonction de renforcement⁷

Le traitement d'une relative peut se traduire par un certain coût mémoriel, aussi bien pour l'encodeur que pour le décodeur. Ainsi, quand le

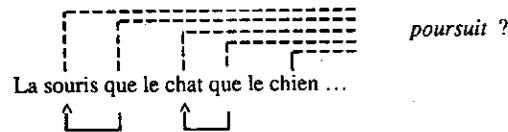
⁷ Notre analyse est inspirée de la typologie des fonctions pragmatiques décrites dans Berrendonner (1993).

pivot n'est pas le sujet de la proposition relative, l'encodeur doit déterminer la forme du pronom en tenant compte de la valence d'un verbe qui n'a pas encore été actualisé. Parallèlement, après avoir rencontré le relatif, le décodeur doit conserver en mémoire une connexion syntaxique qui demeure insaturée aussi longtemps qu'il n'a pas repéré le verbe en question. Or, certains phénomènes peuvent accroître de façon plus ou moins lourde ces coûts de traitement.

Par exemple, l'appel récursif à une procédure de relativisation produit en général une phrase inacceptable lorsque le pivot est complément d'objet direct, comme dans (22).

(22) La souris que le chat que le chien poursuit mange meurt

La difficulté que rencontrent les sujets parlants à traiter de telles structures s'explique aisément: pour interpréter la relative la plus enchâssée dans (22) (il s'agit en fait de savoir *qui poursuit qui*) et insérer correctement le verbe *poursuivre*, ils devraient en effet mémoriser et traiter simultanément un faisceau de sept relations:



En revanche, ainsi qu'on pouvait le prévoir, l'acceptabilité des relatives «en cascade» est apparemment meilleure; en effet, dans ce type de structures, une connexion syntaxique est toujours fermée avant que la prochaine ne soit ouverte (à l'exception, parfois, de la relation entre le sujet et le verbe de la proposition principale):

(23) Le chien qui poursuit le chat qui mange la souris aboie.

(24) Sophie avait une copine qui avait un bon ami qui descendait à X en jeep. (Ecrit)

Un autre facteur susceptible d'alourdir encore le coût de traitement est la présence de matériel lexical entre le pronom relatif et le verbe de la subordonnée, comme dans (25).

(25) Cela suppose un travail considérable de la part de ces paysans, dont nous, gens du Nord, bénéficions largement et sans effort.

En particulier la présence, dans cette position, d'un pronom personnel qui entre en relation anaphorique avec le SN antécédent du relatif diminue apparemment l'acceptabilité d'un énoncé comme (26)⁸.

(26) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, bien que je les connaisse, je n'ai pas vus ? (Forgé d'après (28) *infra*)

Quoi qu'il en soit, nous pouvons considérer que la capacité, par définition limitée, de la mémoire à court terme rend excessivement coûteux le traitement de certaines structures, au point de les rendre inacceptables. On fera ici l'hypothèse que les pléonasmes peuvent avoir pour fonction d'alléger ces coûts mémoriels. Il en va probablement ainsi dans les exemples (27) à (29):

(27) Cela suppose un travail considérable de la part de ces paysans, dont nous, gens du Nord, **en** bénéficions largement et sans effort. (Copie d'élève)

(28) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, bien que je les connaisse, je ne les ai pas vus ? (Ecrit)

(29) N'est-ce pas, vous voyez, vous voyez même dans le Valais, y en a **qui**, s'ils pouvaient faire comme dans le Jura, ils rateraient pas le coche, n'est-ce pas. (Oral, cité par Windisch)

Il reste à expliquer par quels mécanismes l'usage d'un pléonasmisme diminue les coûts de mémorisation. Peut-être le double marquage de la relation verbe/relatif (à l'aide du pronom personnel et de la forme du relatif) permet-il de renforcer la «saillance» de cette relation. Le pléonasmisme aurait ainsi une fonction de renforcement.

⁸ Si notre analyse est exacte, c'est bien l'insertion du pronom entre le relatif et le verbe de la subordonnée qui rend la phrase difficilement acceptable, et pas seulement le fait qu'il se trouve dans une «île» (au sens de Ross 1967). Comparons en effet à l'énoncé (26) l'exemple suivant:

(b) Comment vont tous ces gens **que**, depuis si longtemps, je n'ai pas vus, bien que je les connaisse?

Il est vrai que dans le même contexte, certains locuteurs semblent préférer la solution du décumul — au risque d'ailleurs de créer une ambiguïté locale sur la fonction grammaticale du démarcatif, qui sera éventuellement analysé comme un pronom relatif à l'accusatif.

(30) Marie Laforêt qui a un imprésario anti-amateurs et **que** si *il* le savait il m'interdirait de photographier sa vedette. (Presse)

En fait, il est probable qu'aucune des structures en jeu (pléonasme ou décumul) ne satisfait pleinement l'ensemble des contraintes engendrées par la situation. On peut supposer que les sujets parlants tendent en ce cas à hiérarchiser ces contraintes, c'est-à-dire à satisfaire certaines d'entre elles plutôt que d'autres. Cette attitude se traduit, sur le plan empirique, par des phénomènes de variation. Une meilleure connaissance des coûts associés à chaque variante devrait permettre, à plus ou moins long terme, de rendre compte de ces phénomènes.

5. Conclusion

Alors que les relatives non standard sont en général décrites dans le cadre classique de l'opposition *grammatical* VS *agrammatical*, nous avons tenté de dépasser cette approche en montrant que des contextes particuliers en favorisent l'apparition; la notion de fonction pragmatique, dont nous avons suggéré l'utilité sans en proposer une doctrine précise, peut être envisagée comme un effort de théorisation de ce rapport. Enfin, les termes *inacceptabilité*, *inacceptable*... dont nous nous sommes servis pour décrire quelques exemples doivent être entendus en un sens très restreint: liés à un état transitoire de la théorie, ils ne désignent pas le pôle négatif d'une opposition binaire *acceptable* VS *inacceptable*, mais sont au mieux une expression imparfaite de la proposition «telle variante présente un coût de traitement X» — où X est une valeur élevée.

Bibliographie

- BERRENDONNER, A. (1992): *Variations dans les "propositions relatives"*. Document de recherche, Fonds national suisse de la recherche scientifique, 17pp.
- BERRENDONNER, A. (1993): «Sujets zéro». In: S. Karolak, T. Muryn (éds), *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Cracovie, Ecole Normale Supérieure, Institut d'Etudes Romanes, 17-46.
- DAMOURETTE, J., PICHON, E. (1940-...): *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- DEULOFEU, J. (1981): «Perspective linguistique et sociolinguistique dans l'étude des relatives en français», *Recherches sur le français parlé*, 3, 135-193.
- GADET, F. (1989): *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GIRAULT-DUVIVIER, C.-P. (1827): *Grammaire des grammaires*, Paris, Janet et Cotelle.
- GODARD, D. (1988): *La syntaxe des relatives en français*, Paris, Editions du CNRS.
- GREVISSE, M. (1988): *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot, douzième édition refondue par A. Goosse.
- GRICE, H.P. (1979): «Logique et conversation», *Communication* 30, 57-72.
- GUIRAUD, P. (1966): «Le système relatif en français populaire», *Langages* 3, 40-48.
- KAYNE, R.S. (1977): *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Paris, Editions du Seuil.
- ROSS, J.R. (1967): *Constraints on Variables in Syntax*, thèse de doctorat (Ph.D.), Massachusetts Institute of Technology.